

CIQ Saint François AG du 10 novembre 2018

Questions à Mme le maire et à la municipalité de Fuveau

Chantier Pré de l'Ouvière :

- En l'absence de permis d'aménager accessible au public, pour quelle raison les Fuvelains riverains et le CIQ n'ont pas été prévenus du choix pour le parking public d'une excavation de 2 à 3 mètres par rapport au niveau naturel du terrain (Sans compter le bassin de rétention) ?
- Une étude des sols avait-elle été réalisée ?, la présence de pierres en sous-sol était-elle connue ? Pour quelle raison les Fuvelains riverains et le CIQ n'ont pas été prévenus de l'utilisation d'un briseroche pendant plusieurs mois ?
- Lors d'un conversation avec Stéphane Crest, sur le chantier, liée au sinistre subit par une riveraine, il nous apprend qu'un constat des lieux a été effectué par huissier avant le démarrage du chantier (c'était une de nos demandes dans deux courriers précédents). Pouvez-vous nous le confirmer ? Si oui, nous donner des précisions sur le constat ? Et nous communiquer les coordonnées de l'huissier qui l'a effectué ?
- Lors de la même conversation avec Stéphane Crest, à propos de la haie de chênes, il nous a déclaré que si des arbres mourraient, ils seraient remplacés, comme le prévoit le PLU. Jusqu'à présent, dans vos précédents courriers, vous vous étiez plutôt engagée, Mme le maire, à la protéger avec conservation de l'existant. Les propos du directeur des services techniques signifientils que vous avez changé d'optique sur cette question ?
- C'est la société Malet qui obtenu l'adjudication de ce marché de travaux (voté en conseil municipal). Elle est donc est censé officiellement exécuter les travaux, or nous avons appris que c'est la société GIL TP, qui n'apparait nulle part sur aucun panneau d'information, qui réalise en réalité les travaux de terrassement, ce qui explique peut-être pourquoi quand vous nous disiez avoir donné des instructions à la Société Malet pour protéger le haie de chênes, elles n'étaient pas suivis d'effets : Pouvez-vous nous donner quelques explications sur cette substitution de prestataire ?
- Pouvez-vous nous indiquer à quelle date le parking public devrait être opérationnel ? Et à quelle date SFHE et SNC Marignan vont-ils commencer les travaux de construction des logements et du foyer pour personnes âgés ?

Chemin de St François:

- En Février 2018, à la demande d'usagers, le CIQ a présenté une demande de déplacement en retrait de la route des containers (reconnus accidentogènes), situés au bout du chemin de Saint-François, Impasse des farigoules, au carrefour RD 96. En mars 2018 le CIQ a transmis en mairie et

métropole le dossier complet demandé. Depuis plus aucune nouvelle, aucune réponse au mail de relance : Pouvez-vous nous donner une réponse sur cette demande ? Est-elle toujours à l'instruction ?

Suite aux demandes déjà anciennes, renouvelées régulièrement auprès du CIQ par les parents concernés par le ramassage scolaire et suite à l'augmentation prévisible de la fréquentation du trottoir sur la partie étroite, entre l'entrée des lotissements de la Bégude et de l'Ouvière et le carrefour avec la RD 96, en liaison avec les logements en voie construction dans le Pré de L'Ouvière, pouvez-vous prendre en compte la demande d'éclairage public sur cette portion de voirie communale ?

Avenue Guérin Marchi:

- Des Fuvelains, riverains situés dans le virage, avant l'école maternelle, ont été contactés, il y a quelques temps par Enedis ou RTE, au sujet d'une ligne électrique qui passe au-dessus de leurs parcelles, avec pour projet de les enfouir le long de l'avenue Guérin Marchi, sans plus de précisions. Confirmez-vous ces possibles futurs travaux ? Si oui, pouvez-vous donner quelques détails et indiquer dans quels délais ?

RD 56 E:

- Des Fuvelains, riverains le long de la 56 E, se plaignent de ne pouvoir laisser leurs enfants aller à pieds jusqu'aux arrêts de bus du ramassage scolaire en l'absence de trottoir et de cheminement piéton le long de cette route. Un projet de « Voie Mode Doux » à charge du Département avait été évoqué lors du projet « Rond-Point Cimetière ». Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est aujourd'hui ?

Compteurs Linky:

- Compte tenu de la controverse actuelle sur les nouveau compteurs communicants, quelle est la position de la commune sur cette question, et seriez-vous par exemple d'accord pour donner la possibilité aux fuvelains qui le désirent de s'opposer à son installation prochaine ?